



Grenoble, le 14 janvier 2018

Objet : Réunion d'information sur le foncier forestier

Dossier suivi par :

- Clara ROUGIER Communes forestières de l'Isère isere@communesforestieres.org / 04 76 17 22 65
- Mathieu GAVEND Parc naturel régional de Chartreuse - mathieu.gavend@parc-chartreuse.net / 04 76 88 75 20

Madame, Monsieur le Maire,

La forêt constitue une richesse tant économique qu'environnementale pour les territoires.

Avec près de 47 000 ha, pour plus de 62000 parcelles cadastrales, la forêt de Chartreuse doit faire face à un fort morcellement qui pénalise la mobilisation des bois locaux et fragilise l'ensemble de la filière forêt-bois. En tant qu'aménageurs du territoire, **les élus des communes peuvent contribuer à l'amélioration de cette situation.**

SYMBIOSE est un programme de remobilisation du foncier forestier mis en place sur trois territoires d'expérimentation dont le Parc naturel régional de Chartreuse.

Il permet aux collectivités qui le souhaitent de bénéficier d'animation et d'un appui technique, pour agir sur le **foncier potentiellement appréhendable par les collectivités.**

Les parcelles, nouvellement appréhendées par les communes, sont censées relever du **Régime Forestier.**

Afin d'aborder ces points avec vous, **l'Association des Communes forestières de l'Isère et de Savoie**, en collaboration avec **le Parc naturel régional de Chartreuse et la SAFER Auvergne-Rhône-Alpes**, vous invitent à un temps d'échanges et d'information :

Le lundi 5 février 2018 à 18h
A la Mairie de St Thibaud de Couz
Chef Lieu - 73160 SAINT THIBAUD DE COUZ

Vous trouverez ci-joint le programme de cette réunion.

Nous vous remercions de bien vouloir le transmettre aux personnes intéressées au sein de votre conseil municipal, ainsi qu'à votre équipe technique.

Pour le bon déroulement de cette formation, nous vous demandons de nous retourner le bulletin d'inscription avant le vendredi 2 février 2018.

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

Le Président du Parc Naturel
Régional de Chartreuse
Dominique ESCARON



Le Président des Communes
forestières de Savoie
Georges COMMUNAL

Le Président des Communes
forestières de l'Isère
Guy CHARRON